

Ouverture du « Jardin des Bout'choux »

Le premier « Lieu d'Accueil pour les Enfants et les Parents » dans l'Aillantais.

Le territoire Aillantais est bien pourvu en structures d'accueil pour nos enfants. Cependant, un diagnostic établi avec les professionnels et un questionnaire aux parents ont fait apparaître le besoin de développer de nouvelles actions de soutien à la parentalité dès la grossesse.

Il n'est en effet pas tous les jours facile d'être parent. C'est la raison pour laquelle, pour accompagner les parents d'enfants de moins de six ans dans leur rôle, la Communauté de Communes de l'Aillantais en Bourgogne a décidé de créer un espace d'accueil spécifique de soutien pour les parents appelé « Lieu d'Accueil Enfants Parents, (LAEP) », le premier sur notre territoire.

Pourquoi un LAEP ?

D'abord, il permet d'offrir aux parents un lieu d'échanges avec des professionnelles spécialistes de la petite enfance, qui pourront répondre à toutes les questions sur les besoins de leurs enfants et les éventuelles difficultés qu'ils rencontrent au quotidien (sommeil, nourriture, agitation...).

Cette parenthèse d'une ou deux heures sera un moment privilégié permettant de renforcer le lien avec son enfant. Parents et enfants partageront ensemble la découverte de jeux adaptés à chaque âge.

Enfin, cet espace de rencontre convivial permettra à la fois aux parents d'échanger sur leurs expériences, de se sentir moins isolés et d'offrir aux enfants un espace d'interaction avec d'autres enfants et d'autres adultes. Pour certains ce seront leurs premières expériences de socialisation.



Horaire et lieu

Le « Jardin des Bout'choux » ouvrira dès septembre à Senan, dans les locaux de la bibliothèque (Rue du Vannage), entre l'école et le city stade. Il accueillera de manière anonyme et gratuite parents (ou grands-parents) et enfants, tous les **mardis soir de 16h à 18h**, durant les périodes scolaires. Il pourra recevoir jusqu'à douze enfants et autant d'adultes. Deux accueillantes, formées à ce type d'accueil, seront à l'écoute des parents et des enfants qui, pendant le temps d'accueil au LAEP, resteront sous la responsabilité de leurs parents (ou grands-parents).

Nous sommes heureux de vous présenter ce nouveau dispositif mis à la disposition des familles de l'Aillantais par la communauté de communes, avec le soutien de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Yonne. Nous vous y attendons nombreux et nombreuses. Pour tout renseignement complémentaire, contactez le Relais Mésange, au 03 86 62 13 53 ou à relaismesange@ccaillantais.fr.

Rentrée de l'École de Musique Intercommunale de l'Aillantais (EMIA)

La CCAB vous informe que les inscriptions pour la saison 2024-2025 à son EMIA se tiendront les 5 et 6 septembre 2024.

Les pré-inscriptions ont déjà commencé en mai ; il reste des places pour tous ceux, petits et grands, qui souhaitent rejoindre l'école de musique.

Les professeurs de l'école de musique seront présents lors des journées portes ouvertes, afin de donner des renseignements aux apprentis musiciens et de programmer les plannings.

L'école de musique propose aux élèves d'apprendre ou de se perfectionner à la pratique d'instruments. Des cours individuels et collectifs sont proposés.

Adultes et enfants à partir de 7 ans ont le choix de pratiquer piano, guitare classique, guitare

électrique, guitare basse, batterie, clarinette, flûte à bec, saxophone et flûte traversière.

Il est également proposé de pratiquer un instrument au sein des ateliers accordéon et cornemuse se déroulant à Saint-Aubin-Châteauneuf - Le Val d'Ocre.

Bien plus qu'un cursus classique, l'EMIA propose un parcours d'apprentissage global et s'inscrit dans une démarche de développement de la musique partout sur le territoire.

Temps forts !

Pour les plus jeunes, afin de se familiariser avec la musique, des cours d'éveil musical sont dispensés dès 5/6 ans (niveau CP), ainsi qu'un atelier de découverte instrumentale.

Encadrés par neuf professeurs.

« Dans la continuité de la politique culturelle que mène la CCAB, il est très important pour nous que la musique et son apprentissage puissent être accessibles à tous les habitants », déclare Idaline, la responsable de l'école de musique.

Chaque année, l'école de musique intercommunale accueille 80 élèves, encadrés par neuf professeurs aussi qualifiés que passionnés.

L'EMIA, c'est aussi l'opportunité de participer à un projet d'établissement en lien avec les écoles du territoire et à des représentations au cœur de nos villages.

Les cours se déroulent à la mairie d'Aillant-sur-Tholon, Montholon, Rue des Ponts.

Concert des écoles de l'Aillantais dans le cadre du projet d'établissements de l'école de musique intercommunale de l'Aillantais



Le 7 juin 2024



REDÉCOUVREZ L'AILLANTAIS :

Histoire du patrimoine, randonnées...

Allez à la rencontre de nos producteurs locaux, restaurateurs, hébergeurs et entreprises...

Que faire cet été ? Consultez les manifestations du moment !

EN TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION FRANCE TOURISTIC SUR VOTRE SMARTPHONE. RETROUVEZ CHAQUE SEMAINE TOUTES LES INFOS POUR BOUGER, RUBRIQUE « AILLANTAIS EN BOURGOGNE » !



Imprimé en 6200 exemplaires par S2E impressions sur papier recyclé - Directeur de la publication : Mahfoud AOMAR - Dépôt légal : juillet 2024 - ISSN 3001-9265

INFOS DE L'AILLANTAIS

JUILLET 2024

9, rue des Perrières
Aillant-sur-Tholon
89110 MONTHOLON
Tél. 03 86 63 56 63

www.ccaillantais.fr - contact@ccaillantais.fr



Édito

La Communauté de Communes de l'Aillantais en Bourgogne continue son action en faveur des enfants de son territoire et son combat contre la désertification médicale.

Dans ces deux domaines, nous avons encore réaffirmé notre volonté politique en mettant en place des projets forts et structurants pour notre territoire.

Notamment, l'ouverture d'un Lieu d'Accueil Enfant-Parent à Senan, dès la rentrée, qui viendra renforcer nos politiques locales à la petite-enfance. Cet espace convivial participera activement à l'éveil et à la sociabilisation des enfants tout en soutenant la parentalité.

Par ailleurs, les inscriptions à l'école de musique sont d'ores et déjà ouvertes pour la rentrée de septembre. L'offre d'accès à la musique s'est élargie, afin que chacun puisse composer son parcours musical.

Enfin, nous œuvrons chaque jour, sans relâche pour accueillir de nouveaux médecins. L'engagement des élus est sans faille dans ce domaine, puisqu'il sera possible dès ce 1^{er} juillet 2024 de salarier des médecins grâce à un partenariat avec le Conseil Départemental de l'Yonne ; pour accompagner ces médecins, une secrétaire médicale a été recrutée. Ces efforts financiers et humains sont nécessaires pour se laisser les meilleures chances d'attirer de nouveaux généralistes ; les opérations de communication se sont multipliées au cours des derniers mois. Chaque Aillantais et Aillantaïse peut en faire la promotion autour de lui.

En attendant la fin des travaux de l'annexe de notre maison médicale, vous pouvez dès maintenant prendre rendez-vous avec de nouveaux professionnels de santé : sage-femme, psychomotricienne, ergothérapeute et orthophoniste sont arrivées pour compléter l'offre.

Il ne me reste qu'à vous souhaiter à toutes et à tous, un très bel été, avec le plaisir de vous retrouver lors des animations organisées sur le territoire : concerts, apéro-dégustation et forum des associations le 14 septembre. Bonnes vacances !

Mahfoud AOMAR

Santé

De nouveaux professionnels de santé à la maison médicale

De juin à août 2024, ce sont 4 nouveaux professionnels qui arriveront à Montholon au sein de la maison médicale de l'Aillantais :

- Charlotte BONDOUX, sage-femme,
- Ombeline BLOT, psychomotricienne,
- Clémence DEHLINGER, ergothérapeute,
- Lucie FILLLOT, orthophoniste.

Souhaitons-leur la bienvenue !

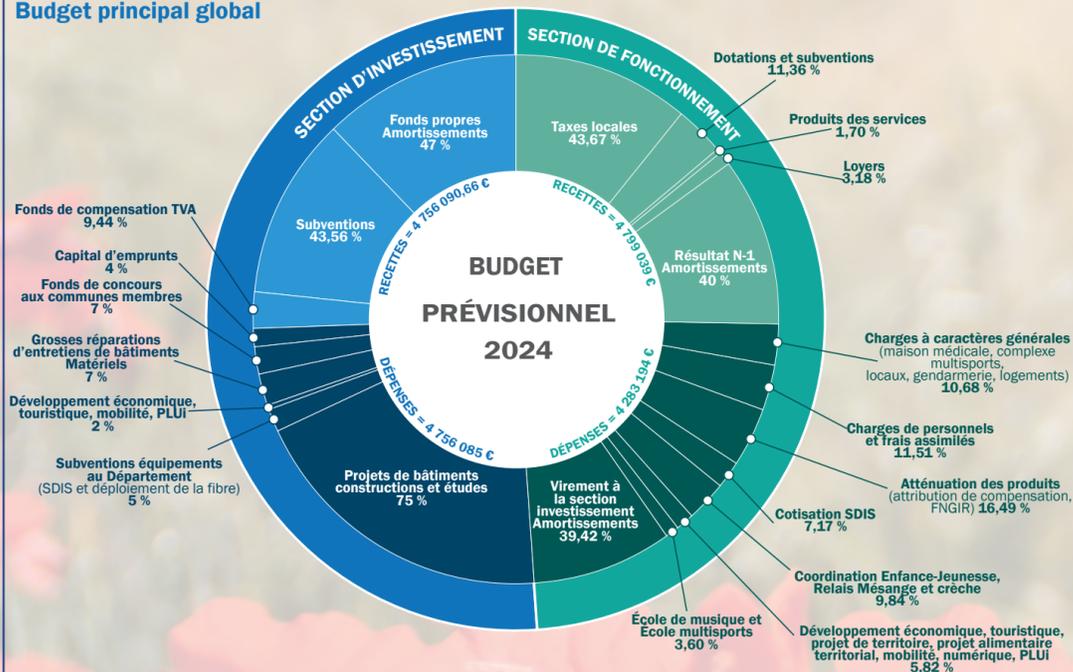
Vous pouvez d'ores et déjà prendre rendez-vous en les contactant. Retrouvez toutes leurs coordonnées sur le site de la CCAB : www.ccaillantais.fr

Les travaux de l'annexe à la Maison Médicale progressent activement. Vous pourrez prochainement profiter de nouvelles infrastructures telles que le bassin de balnéothérapie pour vos soins en kinésithérapie.



Les budgets de la communauté de communes

Budget principal global



Budget annexe REOM (Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères)

Ce budget dédié à la gestion des déchets ménagers fait apparaître un équilibre en section d'exploitation de 2 329 695 € et en section d'investissement à hauteur de 718 045 €.

La recette principale provient de l'encaissement des tarifs appliqués au titre de la redevance incitative. Le budget comprend également la perception des soutiens reçus par les éco-organismes ainsi que les produits issus du rachat des matériaux et emballages recyclables.

La principale dépense de ce budget (50 %) est liée aux contrats de prestations de services avec les entreprises en charge de la collecte et du traitement des déchets.

Toutes ces charges permettent un bon fonctionnement des services, qui se retrouvent fortement impactées par des facteurs externes (inflation, prix des combustibles et carburants, gaz, électricité) ainsi que les contraintes réglementaires liées à la maintenance et aux vérifications des installations, l'indexation des primes d'assurance, et des prix des contrats.

La seconde plus grosse dépense concerne les charges de personnel qui représente 9 % du budget total.

Budget ZA (Zone d'Activités)

Le budget annexe pour la zone d'activités de Montholon a été créé spécifiquement pour permettre les opérations relatives à sa viabilisation et son aménagement en lots, qui seront cédés par la suite à des porteurs de projets économiques.

Ainsi, la communauté de communes, depuis 2020, finance des travaux d'extension de la zone d'activités. Un premier chantier, amorcé en 2021, a pris fin en juin 2024, il consistait en l'extension de la zone rue Marcel Brault, avec la viabilisation de 7 lots. Un second chantier est prévu pour aménager des lots route de Fleury.

En 2024, ces aménagements représentent un budget en suréquilibre en section de fonctionnement avec des dépenses s'élevant à 426 777 € HT et des recettes à 465 897 € HT. La section d'investissement s'équilibre à 325 769 € HT.

Pour 2024, sont en effet attendues des recettes, notamment le solde de la subvention DETR (Dotation d'Équipements des Territoires Ruraux) de l'État pour un montant de 54 000 €, et la vente de plusieurs terrains.

Du nouveau à la déchèterie intercommunale

Depuis fin mai, un nouveau dispositif de tri est en place sur la déchèterie intercommunale située à Valravillon (commune déléguée de Guerchy).

Pour rappel, les habitants des communes de Chassy, Fleury-la-Vallée, Les Ormes, Montholon, Poilly-sur-Tholon, Senan et Valravillon peuvent accéder à cette déchèterie.

La CCAB a signé un contrat avec l'éco-organisme en charge des produits et matériaux de construction des bâtiments, il est donc nécessaire d'adapter les consignes de tri.

Deux objectifs à cette évolution : diminution du tonnage des encombrants qui partent à l'enfouissement et prise en charge financière de la collecte et du traitement de ces déchets par l'éco-organisme.

Concrètement, cela change quoi ?

Dans un premier temps trois bennes vont être remplacées par ces nouvelles consignes :

- Mise en place d'une benne pour le plastique,
- Modifications des consignes concernant la benne bois et la benne mobilier.

Dans un second temps : des contenants spécifiques seront réservés pour le plâtre et les menuiseries vitrées.

Produits et matériaux de construction des bâtiments

2 catégories

Catégorie 1 : les déchets inertes (gravats).

Catégorie 2 : menuiseries, revêtements de murs, sols et plafonds, plâtres, isolants, tubes et tuyaux de canalisation en plastique...

Rappel

Si l'alerte orange canicule est déclenchée par la Préfecture de l'Yonne, les horaires d'accès à la déchèterie de Guerchy (VALRAVILLON) sont modifiés ainsi :

lundi, mercredi, vendredi et samedi de 8h à 13h.

En cas de doute, n'hésitez pas à contacter la CCAB (ces informations sont également disponibles sur notre site internet www.ccaillantais.fr, dans la rubrique « l'actualité »).

Grille tarifaire de la redevance incitative 2024

Les tarifs du service des déchets pour l'année en cours restent identiques aux tarifs 2023.

Pour information :

Volume du bac Grenat (en L)	Part fixe	Part à la levée supplémentaire	Total avec 12 levées du bac OMR* + 26 levées du bac recyclable + accès en déchèterie
80	128,63 €	3,10 €	165,83 €
120	148,27 €	3,72 €	192,91 €
180	177,75 €	4,46 €	231,27 €
240	207,29 €	5,36 €	271,61 €
360	266,16 €	6,43 €	343,32 €
500	329,20 €	14,12 €	498,64 €
770	458,87 €	21,74 €	719,75 €

*Ordures Ménagères Résiduelles

PLASTIQUES RIGIDES ET PVC

INTERDIT

- Produits du bâtiment en composite
- Isolants en Polyuréthane (PU) ou Polystyrène expansé (PSE)
- Toiles enduites, toile et fibre de verre, sous-couches, films, écrans, filtres, accessoires en d'autres matières que PVC, joints, bandes d'étanchéité.

MA 2^{ME} VIE

- Après tri (mécanique ou optique) ces plastiques sont intégrés dans la fabrication de nouveaux objets

Animons l'Aillantais !

Cet été, la Communauté de Communes de l'Aillantais en Bourgogne vous propose des manifestations à ne pas rater !

Il vous a plu l'année dernière... Le festival « Garçon, la note ! » revient dans l'Aillantais avec deux concerts gratuits au mois d'août !

Le mercredi 7 août, à partir de 21h au SIWA à Bleury – Poilly-sur-Tholon, le groupe ATMA FUNK viendra faire bouger les foules grâce à sa musique d'inspiration « Seventies », dans lequel chaque membre venu d'univers différents apportera sa touche jeune, funk et rafraîchissante. Une énergie détonante.

Le mercredi 21 août, à 21h au bar du Domaine du Roncemay à Chassy, le groupe ÉMIR TATANE vous proposera ses rythmes festifs et exotiques grâce à ses instruments inspirés des contes des mille et une nuits... Guitare, violon, hautbois et clavier turcs accompagneront les chants envoûtants de cette troupe. De quoi voyager et s'émerveiller !

Une restauration vous sera proposée dans ces lieux festifs dès 19h30 afin d'avoir les meilleures places pour danser et apprécier la musique.



« Garçon, la note ! » 2023

Le vendredi 13 septembre dès 17h à la Ferme en Goguette à Guerchy – Valravillon, les producteurs locaux de l'Aillantais et la CCAB se réunissent pour vous offrir, à travers le Projet Alimentaire Territorial (PAT), un « Apéro-dégustation » de produits locaux. Au rendez-vous : visite guidée de la ferme et des plantations, marché local de producteurs, apéro-dégustation préparé par la cuisine mobile « Histoires de fanes ». Cela promet une ambiance conviviale !

Le samedi 14 septembre, de 10h à 18h, au complexe sportif d'Aillant-sur-Tholon – Montholon la CCAB renouvelle sa journée d'animations en organisant un « Forum des associations ». Vous pourrez venir découvrir et tester de nombreux sports, échanger avec les adhérents passionnés de culture et de patrimoine ou encore participer aux activités mises en place pour la journée. Le programme sera prochainement diffusé.

Alors à votre agenda ! Ne manquez pas ces rendez-vous incontournables de l'Aillantais !



Journée d'animations 2023

Projet Alimentaire Territorial

Votre guide des producteurs locaux version 2024 est disponible !

À votre disposition gratuitement dans les mairies, à l'accueil de la communauté de communes en version papier, ou prochainement en ligne sur notre site internet et sur les bornes interactives, retrouvez le guide des producteurs locaux 2024.

Faites le plein de légumes, de viandes, de gourmandises, de céréales ou autres boissons en vous les procurant directement à la ferme ou sur les marchés.

C'est bon, et c'est local !

